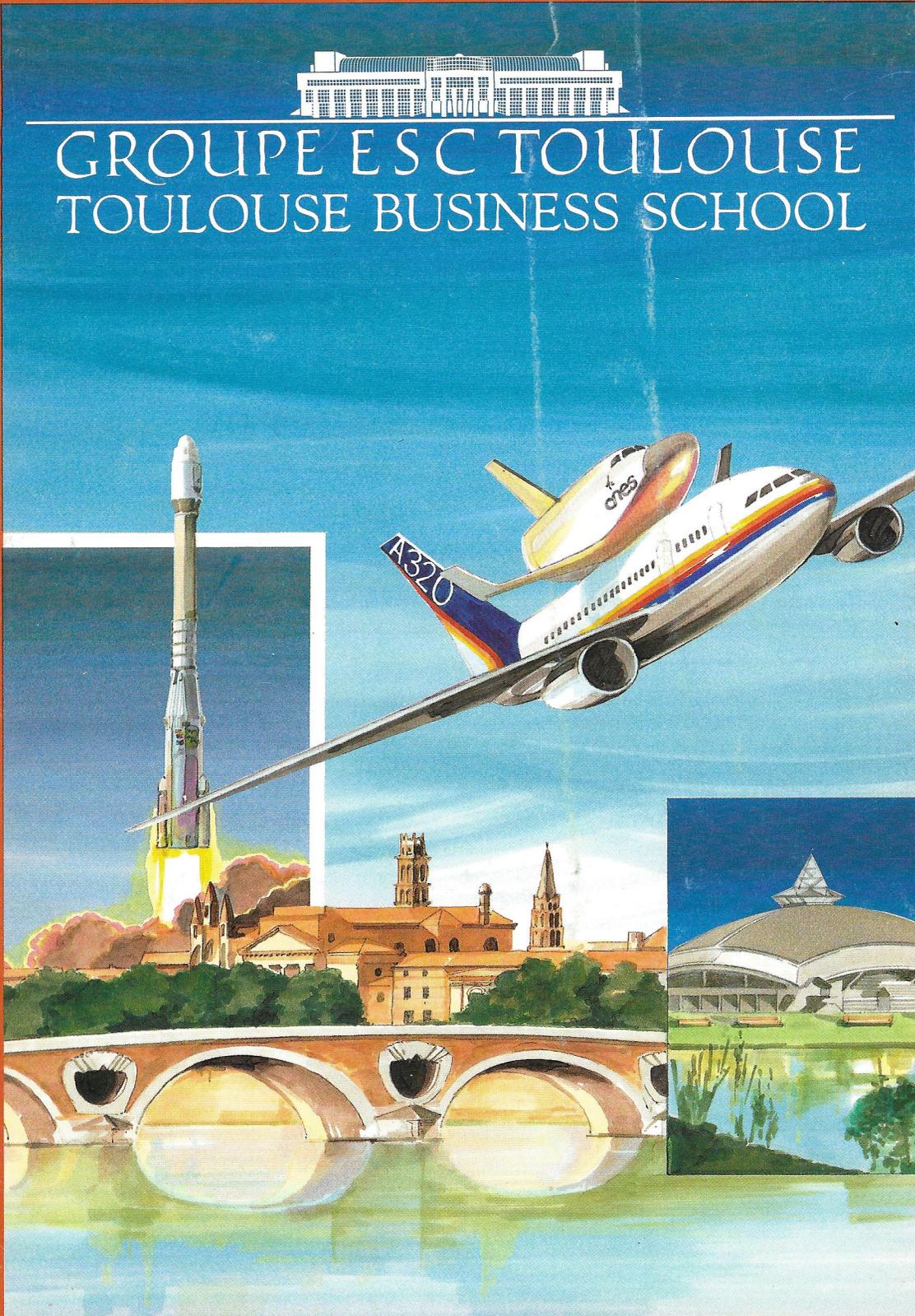


# AGOR5

Revue des anciens de Sup' de Co-Toulouse



GROUPE ESC TOULOUSE  
TOULOUSE BUSINESS SCHOOL



**DOSSIER : LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

NUMÉRO 9 - TROISIÈME TRIMESTRE 1990 - PRIX 30 F



# AGOR5

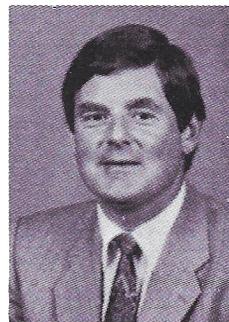
## LA REVUE DE VOTRE ASSOCIATION

**SIÈGE :** ASSOCIATION DES ANCIENS DE SUP DE CO TOULOUSE  
20, BD LASCROSSES  
31000 TOULOUSE

TEL. 61 29 49 49 et 61 29 49 87

CONTACTER : LOIC DE ROCHEBRUNE - ODILE VALLES

PUBLICITÉ : DANIELLE ISSAULAN (Promo 1962) - Tél. : 63 67 25 49



## QUELLE ASSOCIATION ?

**U**ne association d'anciens élèves peut n'être qu'une amicale de personnes ayant plaisir à se retrouver. C'est déjà très bien.

Mais elle peut et doit être plus : trois mille hommes et femmes qui ont suivi la même formation à l'âge où l'on devient adulte constituent un ensemble qui doit, par son action, promouvoir l'école, et à travers elle, chacun de ses membres, anciens, actuels, ou futurs.

L'annuaire, que vous venez de recevoir, est un des moyens de cette communication. D'autres doivent être développés :

- Un service placement « pointu », pour ceux qui ont quitté l'école depuis quelques années.
- Le développement de relations étroites avec les Élèves.
- La participation de l'Association à des manifestations qui contribuent à nous faire connaître.
- La création de groupes professionnels, régionaux, nationaux et internationaux.

La réalisation de ces objectifs suppose la mise en œuvre de moyens. Tant que seulement un ancien sur quatre cotisera, nos moyens seront insuffisants pour les atteindre. Par contre, si les trois autres m'entendent, tout devient possible.

Sous la coordination de Jean BELOU, notre journal ouvre ses colonnes au Comité Economique et Social. Que les personnalités qui ont bien voulu nous faire connaître cet organisme et à travers lui les aspects de la vie économique régionale soient ici chaleureusement remerciées.

**Pierre BONALD**  
Promotion 1971

# AGOR5

REVUE DES ANCIENS DE SUP DE CO TOULOUSE

*"L'avenir est à ceux qui ne sont pas désabusés" G. SAND*

20, boulevard Lascrosses – 31000 Toulouse – Tél. 61 29 49 49

Revue tirée à 3 500 exemplaires

**Impression** : Imprimerie du Sud – 24, rue de Négrenes – 31200 Toulouse

**Maquette** : Imprimerie du Sud – 24, rue de Négrenes – 31200 Toulouse

N° de CPAPP : en cours

**Direction de la publication** : Ghislaine ECOFFARD

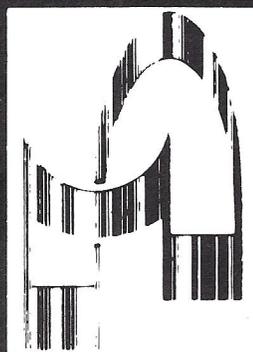
**Comité de rédaction** : Jean GIRALT, Joël ECHEVARRIA, Loïc de ROCHEBRUNE, Brigitte de GUILHERMIER

**Secrétariat** : Odiles VALLES – Tél. 61 29 49 87

**Publicité** : Danièle ISSAULAN – Tél. 63 67 25 49

# SOM MAI RE

<b>EDITORIAL : QUELLE ASSOCIATION ?</b> .....	<b>1</b>
<b>DOSSIER :</b>	
• Les Comités Economiques et sociaux.....	<b>5</b>
• Le Comité Economique et social de Midi-Pyrénées .....	<b>6</b>
• Le transport aérien .....	<b>8</b>
• L'industrie textile en Midi-Pyrénées.....	<b>10</b>
• Transfert de technologie en Midi-Pyrénées .....	<b>12</b>
• Le tourisme en Midi-Pyrénées.....	<b>14</b>
• L'agro-alimentaire en Midi-Pyrénées.....	<b>16</b>
• Plaidoyer pour une grande région .....	<b>17</b>
<b>CONFERENCE SUP DE CO : par ALAIN MINC</b>	
• L'Europe et l'Allemagne .....	<b>18</b>
• L'argent.....	<b>20</b>
<b>UNE VIE D'ECOLE :</b>	
• Anachroniques d'un soir.....	<b>22</b>
<b>UNE VIE ASSOCIATIVE:</b>	
• Les reconnaissez-vous ? Promo 58 .....	<b>23</b>
• Recherche de matériel - Retrait des diplômes.....	<b>24</b>
<b>NOUVELLES BRÈVES</b> .....	<b>25</b>
<b>LES ANCIENS ÉCRIVENT :</b>	
• Le rugby à l'Ecole 1947 .....	<b>26</b>
• Lettres à tous les anciens .....	<b>28</b>
<b>SPORT : FINALE DE RUGBY</b> .....	<b>29</b>
<b>LECTURE</b> .....	<b>31</b>



un fabricant sort sa griffe

# arcometal

buffets - cafétérias - salad-bars - self-services - équipements inox

arcometal : route du petit circuit - 31800 saint-gaudens  
tél. (61) 89.41.34 - 89.57.34 - télex 530207 F

DISTRIBUTION  
PAR INSTALLATEURS

# DO SSI ER



Photo Thierry BLANDINO  
« Conseil Régional Midi-Pyrénées »

*Le dossier présenté dans ce numéro d'AGORA traite du Comité Economique et Social Régional. Après une présentation par le président Pierre MADAULE, et une description du fonctionnement par M. ESTEVE, Directeur des services, sont portés plusieurs articles. Cet ensemble ne constitue pas un échantillon des travaux du CESR mais seulement des éclairages sur certaines grandes questions. De même, le choix des rédacteurs résulte plus de relations personnelles que de la recherche d'un quelconque dosage ou équilibre entre collègues. En effet, chacun des membres du CESR est susceptible de présenter un article sur un thème original, mais 102 articles, c'était trop assurément.*

*La rédaction d'AGORA tient à remercier très sincèrement les rédacteurs qui ont permis la réalisation de ce dossier.*

# LES COMITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

**C**ette Assemblée, composée de Socio-Professionnels est, il est vrai, mal connue. La création, relativement récente (Loi du 5 juillet 1972) des Comités Économiques et Sociaux s'inscrit dans le lent processus d'évolution de nos institutions caractérisé en particulier par l'émergence du fait régional.

Quelques grandes dates peuvent être retenues :

- 1929 avec la naissance des Régions économiques ;
- 1958 avec la création du Conseil Économique et Social à Paris, dont le but est de favoriser « la collaboration des différentes catégories socio-professionnelles entre elles » et assurer « leur participation à la politique économique et sociale du Gouvernement ».

Dix ans plus tard sont créées les Commissions de Développement Économique Régional (CODER). Assemblées consultatives tri-partites (élus - entreprises - syndicalistes), elles donnaient leur avis sur le développement économique et social au Préfet de Région. Ces CODER, lieux privilégiés de dialogue et de concertation entre Élus et Responsables préfiguraient parfaitement les futures Assemblées Régionales qui allaient naître en 1972.

Les Régions sont ainsi nées et s'articulent autour de deux Assemblées séparant la représentation politique et la représentation socio-professionnelle. Dans ce dispositif, le Préfet instruit et exécute les décisions prises par le Conseil Régional après avis du Comité Économique et Social.

Cette évolution va se terminer avec le vote de la Loi du 2 mars 1982 qui confirme les C.E.S. au sein des régions devenues Collectivités Territoriales à part entière.

Les premières élections sont intervenues le 16 mars 1986. Le Président du Conseil Régional devient « l'Exécutif Régional ».

Malgré ces changements, les C.E.S. semblent désormais avoir leur place auprès des Conseils

Régionaux pour éclairer leurs avis, les choix politiques des Élus et pour faire des propositions susceptibles de contribuer à la mise en œuvre d'une politique économique, sociale et culturelle sur l'ensemble de la Région.

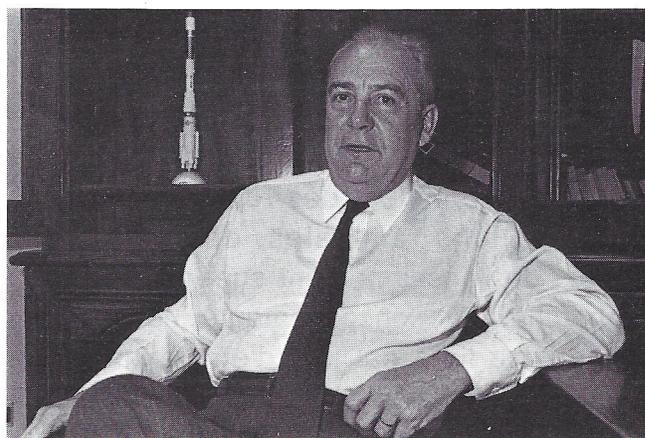
Ces Assemblées, riches de leur diversité — elles comportent des Employeurs, des Salariés, des Représentants associatifs — démontrent au quotidien qu'elles peuvent transformer les éventuels antagonismes générés par des instincts parfois trop catégoriels, en consensus sur les débats de fonds concernant les problèmes de développement.

Dans cet esprit, et suivant une formule que j'ai maintes fois utilisée, j'ai estimé que, malgré leur jeunesse et des moyens souvent limités, ces Assemblées étaient à la fois :

- un lieu de dialogue et d'échanges d'informations ;
- un lieu de dépassement des corporatismes excessifs ;
- un lieu de formation permanente ;
- une force de proposition indispensable ;
- un élément essentiel au bon fonctionnement d'une démocratie locale.

**Pierre MADAULE**

Président du Comité Économique et Social  
de Midi-Pyrénées





F. Estève

# LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE MIDI-PYRÉNÉES

**L**e Comité Économique et Social est une Assemblée Consultative placée à côté du Conseil Régional. Elle est composée de Socio-Professionnels et divisée en quatre collèges d'inégale importance. Seuls les deux premiers doivent respecter la règle de la parité.

Le premier collège « Entreprises et Activités Professionnelles non salariées » représente 35 % de l'ensemble des sièges, soit, en Midi-Pyrénées 36 sur 102. On trouve en particulier dans ce collège, toutes les grandes fédérations et grands secteurs professionnels, les chambres de commerce et d'industrie, d'agriculture et de métiers, les professions libérales, le syndicalisme agricole.

Le deuxième collège est celui des « Syndicats de Salariés ». Il est égal en nombre et en pourcentage au précédent.

Le troisième collège est dit de « la vie collective ». Sa composition est très diverse. On y retrouve notamment des représentants des organisations familiales, des personnes âgées, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des consommateurs, de l'environnement, la liste est loin d'être exhaustive. Avec 25 % de l'ensemble, ce collège bénéficie de 26 sièges dans notre Région.

Vient enfin le quatrième collège qui a une double particularité : sa modestie, il ne comporte que 4 Membres, et la modalité de désignation de ses Membres, ils sont directement désignés par le Gouvernement. Contrairement à ces derniers en effet les autres Membres sont désignés ou élus par leurs mandants.

Pour étudier les dossiers dont ils ont à connaître, les Conseillers économiques et sociaux se sont organisés en commissions. Le C.E.S. de Midi-Pyrénées en possède 6 avec des compétences bien déterminées.

La première traite de toutes les questions d'Aménagement du Territoire (communications, transport, environnement, espaces urbain et rural). La deuxième s'occupe des affaires économiques (industrie, artisanat, tertiaire, agriculture et tourisme). La troisième commission étudie tout ce qui concerne la recherche, les transferts de technologie, l'innovation et l'énergie. La Commission 4 est celle des affaires sociales, du logement, de la culture et des loisirs. La cinquième commission a la charge des problèmes d'éducation, d'emploi, de formation et des sports. La Commission 6 enfin est celle du Plan et du Financement, elle a un rôle important de synthèse.

Un Bureau de 26 Membres, qui comprend les présidents des commissions, a pour fonction essentielle d'organiser les travaux du Comité, il détermine le plan de travail et fixe en particulier les assemblées plénières. Il se réunit pratiquement tous les mois.

Lorsqu'un dossier a été instruit suffisamment par les commissions, il vient donc en assemblée plénière qui regroupe les 102 Membres du C.E.S. Après débat, au demeurant public, ces derniers sanctionnent par un vote, positif ou négatif, le rapport ou l'avis qui leur est soumis.

Les Conseillers sont secondés dans leur tâche par une structure administrative relativement légère puisqu'elle ne comporte, tous emplois confondus, qu'un peu plus d'une dizaine de personnes.

La structure de l'Assemblée étant décrite, il convient maintenant d'en préciser le rôle. On l'a vu, il est essentiellement consultatif et résulte de la loi du 2 mars 1982 qui précise que « le Comité Économique et Social est, auprès du Conseil Régional, une Assemblée Consultative ». Elle poursuit en indiquant que « préalablement à leur examen par le Conseil Régional, le C.E.S. est obligatoirement saisi pour avis des documents relatifs :

- à la préparation et à l'exécution du plan national dans la Région ;
- au projet de plan régional de développement et à son bilan annuel d'exécution ;
- aux orientations générales du projet de budget régional ».

On voit donc que le champ d'intervention et d'investigation donné aux C.E.S. est important. Il faut y ajouter deux diapositives qui le rendent pratiquement illimité. La même loi prévoit en effet qu'à l'initiative du Président du Conseil Régional, le C.E.S. peut être saisi de demandes d'avis et d'études sur tout projet à caractère économique, social et culturel ».

Le texte ajoute enfin que le C.E.S. « peut en outre émettre des avis sur toute question entrant dans les compétences de la Région ». La dernière disposition constitue ce que nombre de présidents appellent leur marge de liberté. Il est vrai qu'elle permet de se saisir de tout problème concernant le développement d'une Région.

Un C.E.S. qui inscrit son travail dans le cadre d'un fonctionnement satisfaisant des institutions régionales doit conduire des réflexions relevant des saisines légales (plan et budget) des saisines par le Président du Conseil Régional ou du droit d'auto-saisine. Dans ces deux cas, le C.E.S. de Midi-Pyrénées a conduit de nombreux travaux parmi lesquels on relèvera :

- dans le cadre des saisines par le Président du Conseil Régional : un rapport sur la fiscalité régionale, les indicateurs de suivi du plan, les charges et les faiblesses de Midi-Pyrénées dans l'Europe de 1993 ;
- dans le cadre des auto-saisines : une réflexion sur l'industrie électronique, la chimie, la situation et le développement de I.U.T., les personnes âgées, les biotechnologies.

Ces quelques exemples montrent la diversité des travaux conduits. S'ils ne sont pas très connus du grand public, ces rapports réunissent toutefois de grandes quantités d'informations et d'observations qui peuvent aider le décideur qu'il soit politique ou économique. C'est sans doute là un des rôles et non des moindres de ces assemblées. Elles mériteraient peut-être d'être mieux connues si ce n'est reconnues.

**Francis ESTEVE,**  
Directeur des Services  
du COMITE ÉCONOMIQUE  
ET SOCIAL MIDI-PYRÉNÉES



R. Bardina

# LE TRANSPORT AÉRIEN PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

**L**e transport aérien contribue au processus de développement des États et des continents, avec un impact plus marqué, actuellement, en Europe et dans la zone Asie-Pacifique.

## I. TAUX DE CROISSANCE

Le trafic passagers a connu une croissance de 7 à 8 % l'an au cours des trois dernières années ; celui du fret légèrement plus, et on s'attend à la poursuite du phénomène d'ici à l'an 2000 sous l'effet conjugué :

- de la poursuite de l'activité ;
- de l'accroissement des échanges ;
- de la dérèglementation aux États-Unis et en Europe, qui ouvre les marchés et intensifie la concurrence.

Le tourisme à lui seul représente 5,5 % du PNB mondial ; 63 % des emplois mondiaux, et procure 1,5 milliard de voyages nationaux et internationaux par an. D'ici à l'an 2000, avec une croissance de 4 %/an, le tourisme deviendra l'industrie exportatrice, la plus importante du monde ; on mesure aisément la place prépondérante occupée par le transport aérien comme outil d'accompagnement de cette évolution (2 milliards de passagers attendus en l'an 2000, d'après les prévisions de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (O.A.C.I.).

## II. RÉPARTITION DU TRAFIC DES COMPAGNIES EUROPÉENNES

Les mouvements des compagnies européennes sont tournés à :

- 34 % vers l'Atlantique Nord ;
- 29 % sur l'intro-européen ;
- 12 % vers l'Extrême-Orient ;
- 7 % vers le Moyen-Orient ;
- 6 % vers l'Amérique latine.

## III. PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR LE TRANSPORT AÉRIEN

Avec un doublement de trafic d'ici à l'an 2000/2005 le transport aérien est loin cependant de connaître l'euphorie, pour une raison bien simple : l'insuffisance de capacité de l'espace aérien, sa saturation parfois.

La congestion de cet espace a fait perdre 150 000 heures en 1987, dans des retards, dont 70 % étaient dus à des problèmes de contrôle.

La saturation des aéroports touche aujourd'hui une centaine de « plateforme » dans le monde dont 35 en Europe. D'ici à l'an 2000, 24 des 46 plus importants aéroports européens seront saturés sur la base d'une croissance de trafic voisine de 5 % l'an.

D'ores et déjà, sept aéroports européens sont au bord de l'asphyxie, notamment Rome - Milan -

Athènes - les Iles Baléares... Une action urgente est également à prendre à Tokyo - Osaka - Hong-Kong - Sydney - Bombay.

Cette situation relève en grande partie de la difficulté qu'il y a à esquisser des statistiques prévisionnelles fiables. Il en est ainsi de toute prévision faisant intervenir un grand nombre de paramètres difficilement quantifiables dans le temps. Pour rester dans le domaine aéronautique, citons par exemple les écarts entre taux de croissance annuel prévisionnel et la croissance réelle constatée en 1988.

	Tokyo-Narita	Sydney	Hong-Kong
• taux de croissance annuel prévisionnel	7 %	8 %	5,7 %
• taux de croissance réel en 1988	27,1 %	15,7 %	20,4 %

#### IV. ACTIONS ACCOMPAGNANT LA CROISSANCE DU TRANSPORT AÉRIEN

Des solutions existent et commencent à se mettre en œuvre pour adapter les capacités de l'espace aérien et des aéroports, à la croissance du trafic attendu pour les prochaines années ; elles concernent pour l'essentiel :

##### • les infrastructures :

- rénovation, construction de nouveaux aéroports ;
- création de nouvelles pistes ;
- limitation à 70 mouvements d'avions/heure ;
- extension de S.I.R. (Systèmes Informatiques de Réserve et de distribution).

##### • les communications et le contrôle aérien :

- développement de l'A.C.A.R.S. (Aircraft Communications Addressing and Reporting System) facilitant les communications AVION-SOL ;
- mise en œuvre d'un nouveau système de surveillance : radar ; signaux relayés par satellites - système anti-collision à bord des avions (TCAS).

##### • les avions :

- mise en œuvre d'appareils gros porteurs permettant de réduire les fréquences à capacité égale.

##### • le trafic charter

- délestage des mouvements sur aéroports moins chargés.

Notons que les compagnies régulières ont transporté 56,7 millions de passagers en Europe au cours de 1988, alors que les compagnies de charters en transportaient 51,7 millions. On mesure toutes les marges possibles pour une « réorientation » de ce trafic en dehors des aéroports critiques, à condition de disposer d'un bon réseau de « transports dits régionaux » pour acheminer les touristes au plus près de leur lieu de séjour.

#### V. CONCLUSIONS

Les perspectives de développement du transport aérien sont bonnes à l'horizon 2000/2005.

La croissance de trafic passager « la plus probable » est de l'ordre de 6 % l'an, et profitera de façon très inégale aux cinq continents. L'Europe, l'Asie-Pacifique seront les grands bénéficiaires ; l'Amérique latine et l'Afrique resteront en marge, confrontées, qu'elles sont, à de multiples problèmes de développement économiques et d'insuffisance de ressources.

Cette croissance du transport aérien va générer et accroître des difficultés dans les domaines :

- de la circulation aérienne propre et de sa surveillance (ou contrôle) ;
- de la capacité d'accueil, de transit, des aéroports.

Des moyens se mettent en place, mais les retards ou inadéquations dans l'établissement de « l'expression des besoins » quantitatifs et qualitatifs en matière de croissance de trafic, capacité d'espace aérien et d'aéroports, font que ce secteur connaîtra également des contraintes qui en limiteront son expansion.

R. BARDINA

##### Bibliographie

- ITA Press
- ITA Magazine
- Institut du transport aérien

# L'INDUSTRIE TEXTILE EN MIDI-PYRÉNÉES

## I. PRÉSENTATION DE L'INDUSTRIE TEXTILE RÉGIONALE

**L**a filière Textile-Habillement est le premier employeurs industriel dans notre région (*hors Bâtiment et Travaux Publics*) avec **20 279 salariés** (chiffres UNEDIC 1988), devant l'Aéronautique : **15 122 salariés**.

Le Secteur Textile représente lui-même 155 entreprises industrielles employant **9 500 salariés** en **Teinture, Apprêts, Filature, Tissage, Maille**, auxquels il faut ajouter d'une part les entreprises de Délainage (*2 500 salariés environ*), ainsi que les artisans sous-traitants. L'UNEDIC, en 1988, donnait le chiffre de **12 124 salariés**. Plus de 700 cadres et ingénieurs travaillent dans ce secteur.

Les entreprises sont situées essentiellement sur 3 Bassins :

- **L'Ariège** : LAVELANET pour la Filature, le Tissage, l'Ennoblement.
- Le **Sud du Tarn** où, à ces trois activités, s'ajoute la fabrication de vêtements de dessus en Maille (*pull-overs notamment*).
- La **région de TOULOUSE** pour la fabrication de sous-vêtements.

L'Industrie Textile Midi-Pyrénées est la première région lainière pour les fils cardés et pour les tissus d'habillement dont elle réalise la moitié de la production nationale.

Le quart des tissus sortis de ses ateliers sont des tissus techniques destinés à un usage industriel, à l'ameublement et à l'automobile. Ce dernier secteur est en forte progression ces dernières années. 38 000 000 de pull-overs sont également fabriqués en Midi-Pyrénées chaque année.

Le chiffre d'affaires de la région s'élève à plus de 3 milliards par an, dont 1/3 est exporté depuis plus de 10 ans (*42 % en Filature , 44 % en Tissage*).

L'effort d'investissement est soutenu dans l'Industrie Textile dont le matériel évolue considérablement (amélioration des performances, automatisation, informatisation). La progression en est supérieure à celle des autres industries manufacturières depuis 1982.

La profession consacre un part importante de son C.A. à la recherche et à la création (*de 6 à 8 % du C.A.*). L'appel aux Bureaux de Style et Stylistes, la C.A.O. sont indispensables pour suivre au mieux une demande très versatile en multipliant les collections et en les actualisant.

## II. SITUATION DE L'INDUSTRIE TEXTILE RÉGIONALE

Cette industrie travaille pour le premier marché de biens de consommation (*plus de 200 milliards de francs*), loin devant l'automobile et les autres postes de dépenses des ménages. Ce marché est cependant ouvert à une concurrence internationale impitoyable et parfois déloyale.

On assiste depuis 5 ans à une accélération de ce phénomène avec une progression des importations de vêtements de 15 % en moyenne. L'accroissement est encore plus important en provenance des pays tiers à bas prix : + 21 % en tissus, + 23 % en vêtements en 1989. Beaucoup de produits pénètrent en France au mépris des réglementations en matière de composition ou d'origine.

Dans un récent rapport sur les prélèvements fiscaux et sociaux supportés par les industries manufacturières, la Banque de France met l'accent sur les industries de biens de consommation française qui sont les plus lourdement taxées par rapport à leurs concurrents européens et aux autres entreprises françaises. Notre secteur est donc à la fois handicapé face :

- à ses concurrents des pays industrialisés moins imposés ;
- à des concurrents de pays en voie de développement ou à commerce d'État dont le coût du travail est sans commune mesure avec le nôtre ;
- et à une économie souterraine qui représente une part très importante dans certains pays, même en Europe.

Ce secteur est pourtant un élément essentiel de l'activité régionale. Il est, d'autre part, localisé dans des zones de quasi mono-industrie et, d'autre part, très fortement créateur d'activités induites dans la région même. En effet, à l'exception de l'achat des matières

premières (*34 % des charges*), les entreprises textiles réalisent 85 % de leurs dépenses en Midi-Pyrénées (*1,8 milliard au total*). L'Industrie Textile peut faire vivre en plus de ses propres salariés près de 5 000 personnes dans les services de l'Administration. Implantée dans les villes et villages, elle a un rôle important d'animation de la vie économique qu'il est essentiel de sauvegarder.

## III. L'ACTION DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Le C.E.S. a été depuis toujours amené à donner son avis et ses propositions concernant l'industrie textile. Attentif à l'évolution de cette filière, il appuyait, en 1979, l'amélioration de la compétitivité des entreprises (*aide à la gestion, renouvellement du matériel*), ainsi que le développement de son laboratoire de recherche textile (LECARIM I.T.F. SUD). En 1981, était créé un groupement de travail textile au sein du C.E.S. qui définissait des mesures à mettre en œuvre et notamment concernant les importations, les charges sociales et l'investissement.

Le C.E.S. assura, en 1986, un suivi du plan général et de ses actions proprement textiles dans le domaine de la formation, de l'aide à la recherche et à l'investissement, de la promotion. Cette année encore le C.E.S. prépare un rapport et des propositions tenant compte des mutations que connaît cette filière.

**Le C.E.S. insiste sur la nécessité de maintenir le Textile comme moteur de l'activité économique des zones dans lesquelles il est implanté par une politique régionale et nationale adaptée.**

**Alain DALLE** (Promo 73)  
Fédération  
des Industries Textiles du Sud

# TRANSFERT DE TECHNOLOGIE EN MIDI-PYRÉNÉES

**L**e transfert de technologie concerne tous les processus de passage de la conception d'un produit à sa réalisation industrielle et, par conséquent, à sa commercialisation.

Ces modalités ont donc des objectifs, nécessitent des moyens et doivent conduire, bien entendu, à des résultats.

Les objectifs sont de plusieurs types :

- Valoriser le potentiel de production du savoir et du savoir-faire de l'ensemble scientifique de la région Midi-Pyrénées (Universités, CNRS, INRA, INSERM, CNES, Grandes Écoles...).

- Elever le niveau technologique des entreprises par des localisations des technologies : ce transfert sectoriel s'applique directement au transfert d'un grand groupe vers des PME-PMI.

- Rééquilibrer le potentiel technologique régional à partir de ce qui existe dans le pôle de Toulouse : c'est le transfert géographique.

Les moyens résultent en grande partie de l'utilisation des dispositions de la loi d'orientation et de programmation de la recherche et du développement technologique. Ils sont donc intimement liés aux objectifs de la Délégation Régionale à la Recherche et à la

Technologie. Ils sont également de plusieurs types :

- Des financements spécifiques incitatifs qui dépendent de plusieurs Ministères et que l'on peut regrouper en trois catégories principales :

- les fonds de recherche et de technologie associant un industriel et un laboratoire ;

- les procédures de saut technologique qui concernent les projets civils à risque technique élevé ;

- les fonds régionaux d'aide au transfert de technologie qui est une nouvelle procédure gérée en association avec l'ANVAR.

- Des possibilités de crédit d'impôt recherche qui n'est qu'un processus de défiscalisation accordé à toute entreprise qui consent un effort de recherche. Deux formules existent :

- le crédit d'impôt accroissement pour les entreprises ayant bénéficié d'un crédit d'impôt au titre d'un exercice antérieur à 1988. Il correspond à 50 % de la différence entre les dépenses de recherche de l'année considérée et celles de l'année précédente.

- le crédit d'impôt volume qui représente 30 % de la différence entre les dépenses de recherche de 1988 à 1990 et les dépenses de recherche 1987.

En Midi-Pyrénées, en 1988, 155 entreprises ont bénéficié du crédit d'impôt recherche pour un montant supérieur à 70 MF.

- Des conventions industrielles de formation par la recherche. Ces conventions conduisent à des bourses CIFRE qui permettent l'acquisition par les futurs cadres de l'industrie d'une formation par la recherche pour développer ultérieurement en entreprise le transfert de technologie.

- Des conventions de recherche pour techniciens supérieurs. Ces conventions se traduisent sous forme de bourses CORTECHS qui permettent la mise à disposition de techniciens supérieurs dans les entreprises pour développer l'innovation.

- La mise sur pied des centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie. Ces CRITT sont un lieu de mise en commun des compétences scientifiques et technologiques au service des PME-PMI. Ces CRITT concernent en Midi-Pyrénées :

- le Centre d'Application et Valorisation des Agro-Ressources (CATAR Toulouse) ;

- le centre de Transfert en Biotechnologie et en Microbiologie (CTEM Toulouse) ;

- le centre de Transfert en Mécanique Industrielle (Toulouse) ;

- le Centre de Transfert en Agroalimentaire d'Auch ;

- le Centre de Transfert en Mesures Industrielles d'Albi ;

- le Centre de Transfert du Bois et Traitement de Surfaces de Decazeville et Rodez ;

- le Centre de Transfert de Collage Mécanique et Matériaux de Tarbes ;

- le LECARIM de Mazamet pour le Textile ;

- La mise en place de la structure Relais MIP permet le transfert entre établissements professionnels et techniques du second degré et les PME-PMI.

- La création de laboratoires mixtes :

- ARAMHIIS avec MATRA et l'IRIT (CNRS/UPS/INP) dans le domaine de l'informatique Interface Homme-Machine) ;

- URACOM avec OPUS-ALCATEL, UPS et INP dans le domaine des réseaux et de la formation multimédia ;

- A.T.G. Gigadisc avec l'UPS dans le domaine des matériaux ;

- MIRGAS avec SIEMENS et LAAS (CNRS/UPS/INP) dans le domaine de l'électronique embarquée pour automobile ;

- AREA avec TECHNOFAN et CERTONERA/UPS dans la recherche acoustique (turbomachines et leur environnement).

- L'organisation d'un réseau de Conseillers Technologiques Spécialisés se déplaçant en entreprises. Ces Conseillers travaillent en étroite collaboration avec le réseau consulaire, les collectivités, les organismes et établissements associés.

Ainsi les différents processus d'innovation et de transfert technologique comprennent diverses catégories :

- la promotion diffusion des technologies éprouvées ;

- le soutien à l'innovation par les entreprises ;

- l'innovation à partir de la recherche.

Le résultat positif le plus flagrant concerne la création d'entreprises à partir de laboratoires publics. En dehors des filiales du Centre National d'Études Spatiales, c'est près de vingt créations qui ont été enregistrées en Midi-Pyrénées de 1984 à 1988.

Le transfert technologique étroitement lié à la recherche est une des préoccupations constantes du Comité Économique et Social qui a créé pour cela une commission spécifique « Recherche et Transfert Technologique ». Cette commission travaille, bien entendu, en étroite collaboration avec la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie qui a permis de rassembler tous les éléments de ce bref exposé.

**Professeur J. NOUGARO**  
Conseiller technique C.E.S.



# LE TOURISME EN MIDI-PYRÉNÉES

**P**our la Région Midi-Pyrénées, le Tourisme constitue l'un des pôles de développement les plus évidents et les plus prometteurs. Il est vrai qu'il est ici plus qu'ailleurs, servi par la nature et par l'histoire, et protégé paradoxalement par ce qui fut naguère son handicap : l'éloignement des grandes régions industrielles traditionnelles de l'Europe. Sa diversité, la multitude infinie de ses attraits correspondent parfaitement à l'évolution des mœurs et des goûts d'une clientèle de plus en plus nombreuse à s'éloigner des immenses concentrations balnéaires. Enfin, l'héritage culturel préservé est généreusement offert aux visiteurs dans nos huit départements, source d'enrichissement et d'échanges, de convivialité aussi lorsqu'il s'agit de l'accueil et de la gastronomie, toutes choses de plus en plus appréciées par des hommes et des femmes soucieux d'échapper pour un temps aux préoccupations et aux contraintes de l'époque et de la grande ville. Des domaines dans lesquels le savoir-faire traditionnel a su emprunter à la modernité ses mérites sans pour autant abandonner quoi que ce soit de ses richesses propres, de plus en plus recherchées.

Dans le domaine des grands espaces, les Pyrénées, les Causses, les grands lacs, l'Aubrac, la forêt constituent autant de lieux de découvertes et d'évasions avec l'appoint des grands fleuves,

la Garonne, le Lot, le Tarn, la Dordogne et du Canal du Midi. Cet immense domaine naturel préservé des pollutions industrielles constitue lorsqu'on regroupe les trois régions du Grand Sud-Ouest, le plus grand espace de liberté de qualité de vie de l'Europe de l'Ouest.

Les grands pôles touristiques tels que Toulouse, Lourdes, seconde ville hôtelière de France après Paris, recevant quatre millions de visiteurs annuels, Rocamadour parmi les premiers sites nationaux visités ; Conques, Albi, Montségur, Gavarnie, St Bertrand de Comminges en pleine renaissance, Montauban offrent un patrimoine bâti et une richesse historique qui s'allient le plus souvent à une très grande beauté esthétique ou à une forte spiritualité internationale.

Les Pyrénées, les Monts d'Aubrac tout proches offrent un domaine de sports d'hiver qui, en période favorable, approche par l'activité de vingt-cinq stations bien équipées, 150 millions de francs de chiffre d'affaires pour les remontées mécaniques. Trois mille kilomètres de sentiers de randonnées, 3 500 kilomètres de rivières et de torrents, une trentaine de bases de canoë-kayak, 90 centres équestres et une centaine de lacs et plans d'eau permettent le parfait épanouissement de ces activités de plein air à caractère sportif ou de détente qui voit se multiplier chaque année le nombre d'adeptes.

Enfin, comment oublier le gisement d'activités très considérables et en complète mutation que représentent tout d'abord les 18 stations thermales et les 28 établissements de notre région faisant de Midi-Pyrénées la troisième de France. La première pour son potentiel. L'année dernière, ces établissements ont reçu près de 100 000 touristes, c'est-à-dire 16 % de la fréquentation nationale et le poids économique de l'activité thermale s'est traduit par plus de 200 000 séjours, trois millions de nuitées et un chiffre d'affaires de l'ordre de 825 millions de francs, avec un millier d'emplois directs.

Aux côtés du thermalisme pur, les séjours de remise en forme sont de plus en plus appréciés par des vacanciers venus de toute la France. Globalement 22 % de la clientèle curiste provient de la région parisienne, suivie par les régions de l'Île de France, d'Aquitaine ou de Provence-Côte d'Azur, chacun pour plus de 10 %.

Au cours de l'année dernière, l'arrivée massive de clientèle étrangère en France a eu chez nous son net retentissement. Anglais, Belges et Allemands viennent en tête avec une poussée très forte de nos voisins Espagnols dans les Pyrénées, en particulier en Luchonnais. L'hôtellerie a connu en été une bonne saison contrariée hélas, dans les stations d'hiver, par l'absence d'enneigement. Partout on le sent, l'effort de cohérence entrepris depuis plusieurs années par l'ensemble des différents partenaires publics qui se retrouvent dans l'activité du Comité Régional de Tourisme, des Comités départementaux et des Syndicats d'Initiative est ressenti et porte ses fruits. Partout l'on constate une nette amélioration de l'organisation touristique, une offre originale attrayante, abondante, de produits touristiques susceptibles de plaire à tous et de coller à cette évolution des goûts et des besoins qui sont partout ressentis. Mais le tourisme pyrénéen ne pouvait pas se contenter de ce bilan satisfaisant.

Il faut aller plus loin, il faut aller vite, il faut saisir les chances qui s'offrent à nous depuis peu grâce à l'engouement qui se manifeste en faveur du tourisme « vert », du tourisme culturel, du tourisme d'affaire, de la gastronomie, de

l'Histoire. En ce qui concerne le tourisme vert, la signature en février dernier de la convention entre le Comité Régional de Tourisme et la Chambre Régionale d'Agriculture du Midi-Pyrénées répond aux préoccupations des professionnels et des agriculteurs, face à l'attente de visiteurs citadins. La gastronomie se dote au travers des grands chefs et de toute la gamme des établissements correspondant aux clientèles les plus diverses, d'un savoir-faire qui redevient digne de sa réputation. Le tourisme d'affaire enfin peut, grâce au potentiel extraordinaire de la région toulousaine faire de Midi-Pyrénées une véritable plaque tournante du savoir, de la technique et des échanges internationaux.

Il en va du Tourisme comme de toute autre activité, il ne suffit pas de croire en son destin, il faut aussi se donner les moyens de ses ambitions, dès lors qu'on juge ces dernières fondées. C'est pourquoi les organisations de tourisme et en particulier le Comité Régional sont à l'écoute de toutes les activités scientifiques, industrielles, commerciales, culturelles, etc., recherchent dans chacune d'elles les éléments susceptibles d'enrichir la palette offerte aux visiteurs potentiels Français ou étrangers. C'est pourquoi aussi l'effort de promotion du Comité Régional de Tourisme se développe et se diversifie au travers d'actions spectaculaires et appréciées.

Enfin, c'est pourquoi nous rappellerons que le Tourisme c'est d'une certaine manière l'affaire de tous.

Lorsqu'il s'agit de la qualité de l'accueil et de la qualité de la vie, les efforts de chacun pour favoriser les séjours de nos hôtes constituent une contribution irremplaçable à notre économie et à notre réputation.

L'Europe se fait. L'Europe est en marche. Lorsque la concurrence du Grand Marché ouvrira les frontières, c'est tous ensemble que nous aurons à affronter la concurrence dans le Tourisme comme ailleurs.

**Fernand COUSTEAUX,**  
Représentant du Comité Régional  
de Tourisme du C.E.S.



# L'AGRO-ALIMENTAIRE

**D**ans la région Midi-Pyrénées l'agriculture emploie directement 15 % de la population active ; si l'on y ajoute les activités d'amont, les services et l'industrie agro-alimentaire, c'est 30 % des actifs qui sont employés dans le secteur agricole et agro-alimentaire, c'est dire toute l'importance pour l'économie régionale, ce qui ne traduit pas pour autant une réalité satisfaisante.

Notre appareil agro-alimentaire, malgré quelques performances, est insuffisamment développé par rapport à d'autres régions, nous sommes trop souvent vendeurs de produits agricoles bruts, notamment en céréales, les valeurs ajoutées ainsi échappent à notre économie régionale.

Comment changer cet état de fait ? Les solutions sont diverses selon les secteurs, néanmoins on peut indiquer les principales contraintes qui pourraient être levées.

**La recherche en agro-alimentaire** est un élément fondamental de développement, ne dit-on pas souvent qu'une part importante des aliments consommés en l'an 2000 sont à ce jour inconnus.

Il existe une recherche privée dans le domaine laitier par exemple, mais il y a suffisamment peu d'entreprises dont la taille leur permet de consacrer un budget suffisant. Jusqu'à ces dernières années, peu de recherches en Midi-Pyrénées au plan universitaire et de l'INRA par exemple concernant l'agro-alimentaire.

Les choses changent dans l'université et des travaux conduits dans plusieurs directions peuvent être utilisés dans les « process » de l'agro-alimentaire : chimie, biologie, informatique, espace, etc.

Si comme nous l'espérons, nous parvenons à créer un pôle toulousain, enseignement, recherche agricole et agronomique, il faudra qu'il soit aussi agro-alimentaire.

Par ailleurs des initiatives récentes à Auch, avec le CRIT à Albi également, vont dans le sens d'un soutien à la recherche appliquée en agro-alimentaire.

## Disposer d'une production de base suffisante

Toute industrie se situe entre le marché de la matière première et celui des produits finis. La variété des productions agricoles de Midi-Pyrénées n'est pas une contrainte pour l'industrie agro-alimentaire, tout au plus faut-il par la contractualisation, la mise au point de cahiers des charges adaptés et respectés, obtenir une production régulière en qualité et quantité afin de pouvoir fournir régulièrement l'industrie.

Dans la gamme des produits de qualité de plus en plus recherchés par les consommateurs, notre région dispose d'un savoir-faire et d'une réputation qui sont un véritable atout.

## Il faut aussi des entrepreneurs

C'est peut-être une des insuffisances de notre région, de gros efforts doivent être consentis pour aider les initiatives, apporter du capital risque lorsqu'il y a de bons projets. Les coopératives agricoles ont dans de nombreux cas, fait office de locomotives (lait, viande, fruits, vin), mais dans d'autres domaines, les céréales en particulier, elles sont souvent restées dans des fonctions primaires : collecte, stockage et vente de produits non transformés. Elles devraient, à l'instar de ce qui se produit dans d'autres régions, se regrouper pour investir dans la transformation agro-alimentaire. Espérons que dans ce domaine des initiatives aboutiront rapidement.

## ... Et un marché

La région est finalement bien située au plan des débouchés en agro-alimentaire vers la Méditerranée du nord d'une part (France, Espagne) et du sud, d'autre part (Maghreb), qui offrent à notre agro-alimentaire des perspectives encourageantes.

Donc au bout du compte Midi-Pyrénées a et aura les moyens, dans l'agro-alimentaire, de prendre la place qui lui revient, c'est avant tout affaire de volonté.

J.-C. SABIN, 3 avril 1990

*Monsieur Laurent RIGAL, fervent défenseur du LOT, a eu l'amabilité de nous adresser l'article ci-après. Il a paru à la rédaction d'AGORA intéressant de présenter ce plaidoyer dans le présent numéro consacré au Comité Économique et Social Régional.*

# PLAIDOYER POUR UNE PLUS GRANDE RÉGION

**A**uditeur attentif, ayant hier fait partie de la C.O.D.E.R. durant toute son existence, puis membre du Comité Économique et Social, j'ai eu le privilège de vivre la mise en place progressive de la Région.

Cependant, un fait m'a toujours inquiété, excès de chauvinisme sans doute ? C'est l'appellation Midi-Pyrénées donnée à ce territoire.

Certainement, au départ, ne pouvait-on mieux faire que de désigner ainsi le groupe de Départements prélevé sur une partie du Midi de la France et des Pyrénées ayant pour mission de former sous ce vocable une entité géographique et administrative.

Aujourd'hui vingt ans et plus ont passé. Cet État dans l'État a, si l'on peut dire, forgé sa personnalité, rassemblé et mis en valeur ses ressources et titres de noblesse, créant en son sein une nouvelle dynamique. Grâce à TOULOUSE, à une certaine fascination attractive et à la volonté de ses hommes, cette Région est devenue terre d'accueil des plus hautes technologies de pointe, dont la recherche s'ouvre vers l'avenir.

Certainement cela n'est point le fait du hasard ; ce long passé, illustré hier par l'Aéro-postale, porte aujourd'hui ses fruits.

N'en est-il pas de même de bien des aspects économiques et sociaux qui, dans leur évolution, convergent de plus en plus vers sa Capitale, y trouvant une nouvelle expression et, progressivement, des amorces de solutions ; tandis que Lourdes et Rocamadour s'affirment chaque jour davantage en carrefours Européens et Nationaux de la Foi, et qu'entre temps réapparaît, sous-jacent, cette âme Occitane dont le Capitole a toujours été l'une de ses plus nobles et fières expressions.

Ainsi, semblable au phénix renaissant de ses cendres, ce Pays, fort de son passé, recouvre peu à peu sa véritable identité, mise en sommeil par plus d'un siècle de centralisme et que des voisins, tels que Castelnaudary et pourquoi pas Carcassonne, voudront un jour rejoindre dans sa mouvance.

Face à ce devenir nécessairement ambitieux, les temps ne seraient-ils pas venus de doter cette Région du seul nom qui lui revient : TOULOUSE-OCCITANIE... S'ouvrant des horizons nouveaux, elle se hisserait à l'égal de sa voisine BORDEAUX-AQUITAINE, en une plus grande et noble émulation, contribuant de surcroît à la mise en valeur des Provinces Française, face à l'Europe de demain.

**L. RIGAL**

## RECTIFICATIF

Dans le précédent numéro d'AGORA a été publié un article intitulé « Voir et revoir Rocamadour » lequel a été attribué à M. Louis RIGAL (Promo 66). En fait, cet article nous avait été transmis par M. Laurent RIGAL, également auteur de l'article ci-dessus. Que Messieurs RIGAL veuillent bien nous pardonner.

CONFÉRENCE  
A  
SUP DE CO

« **L'**impôt sur le capital sera au XX<sup>e</sup> siècle ce que l'impôt sur le revenu fut à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ».



*Alain MINC à Sup de Co Toulouse le 19 mars 1990*

**U**ne verve insolente au service d'un talent fou !

On attendait Alain MINC sur son sujet du moment, l'argent ; l'Allemagne et l'Europe furent ses priorités. Difficile de prendre en défaut un tel virtuose qui allie la maîtrise du discours à une connaissance intime des grands sujets contemporains.

## L' intervention d'Alain MINC

### L'Europe et l'Allemagne

La situation actuelle en Europe de l'Est marque la fin d'une période simple inaugurée par les accords de Yalta. Ce fut une période moralement difficile mais confortable à vivre. Elle se caractérisait par la superposition des cartes politiques, économiques et stratégiques. La dégradation de cet ordre a eu des signes avant-coureurs tels de l'Ost Politik de Willy Brandt, la politique soviétique à l'œuvre depuis quelques années et enfin les dissensions qui agitent la Communauté Européenne. Cette évolution prévisible à un horizon de 10 ou 15 ans s'est réalisée en quelques mois : le facteur d'accélération a été la volonté des peuples.

La nouvelle carte économique va se caractériser par une vaste zone de libre échange à l'Ouest. Cela ne veut pas dire que nous assisterons à l'union monétaire car le passage du SME à une monnaie commune suppose que les pays les plus riches paient pour les moins riches. Or aujourd'hui, le pays européen dominant est sans conteste la RFA qui a décidé de ne prendre en charge que la RDA. L'union monétaire allemande, avec une partie de 1 pour 1 entre les deux monnaies, équivaut à la plus grande politique keynésienne de ces 50 dernières années. La RFA accepte pour la RDA ce qu'elle a toujours

refusé à ses partenaires européens, à savoir une accélération de sa croissance (de l'ordre de 1,5 %) et surtout de son inflation (qui pourrait passer de 2 % à 4 %). Indirectement, cela représente un formidable cadeau aux autres pays européens qui pourront soutenir la parité de leur monnaie avec le Mark à moindre frais.

A l'Est, seuls deux pays, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, sont dans une situation favorable : le premier n'a ni dette ni inflation, mais aucun prémice d'économie de marché ; le second a commencé à développer une économie de marché sans inflation, mais a de lourdes dettes. Le reste de l'Europe de l'Est va se transformer en une nouvelle Amérique Latine : des pays accablés par l'inflation et par l'endettement. Encore faut-il signaler que les pays de l'Est n'auront pas la capacité d'exportation de certains pays d'Amérique Latine (le Brésil est notamment le 3<sup>e</sup> exportateur mondial).

La juxtaposition de ces deux ensembles va aboutir à une émigration importante de l'Est vers l'Ouest comme cela se produit entre les États-Unis et le Mexique. Cette émigration sera d'autant plus forte qu'une démocratie ne peut pas véritablement protéger ses frontières. Ce flux d'émigration sera bien sûr très fort en Allemagne. Cette dernière n'absorbe-

ra donc plus les flux d'émigration en provenance du Sud de la Méditerranée qui incomberont donc davantage à la France.

La nouvelle carte politique est marquée par l'émiettement et ressemble étrangement en cela à celle du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous allons assister à l'émergence de conflits périphériques dus aux nationalismes et aux religions. Ces conflits apparaîtront en Yougoslavie, entre la Hongrie et la Roumanie (la première ayant perdu les deux tiers de son territoire au profit de la seconde) ou encore au sein de l'URSS — faut-il dire la Russie ? — avec les Républiques musulmanes et surtout avec l'Ukraine. La question qui se pose dès lors est celle du maintien de l'ordre. Comment éviter les risques de libanisation ! L'URSS ne sera plus là pour arbitrer un éventuel conflit entre la Hongrie et la Roumanie. Faut-il réinventer une petite SDN locale ? Quel sera le système de sécurité collectif ?

L'Europe se partagera donc entre des grands pays centraux et stables et des pays périphériques en situation de conflits larvés.

La nouvelle carte stratégique sera déterminée par le repositionnement de l'Allemagne. Celle-ci va devenir une zone de basse pression militaire. Les autres pays (Belgique, Pays-Bas...) accepteront-ils d'accueillir les forces armées américaines sur leur territoire ? La France est dans une position délicate. Les troupes américaines basées en Europe ne sont que des otages qui permettront — en cas de conflit sur le sol européen — de justifier l'intervention américaine. Or l'agression nucléaire sur le territoire français n'est pas envisagée puisque notre dissuasion repose sur le principe de la sanctuarisation de notre sol. Cela montre que les risques de découplage des forces américaines et européennes (vieux rêve soviétique) deviennent réels.

Il faut observer en outre que l'Allemagne ne sera plus protégée par les États-Unis. Elle devra donc entretenir de bonnes relations avec l'Union Soviétique ou bien s'armer, c'est-à-dire s'équiper de l'arme nucléaire.

L'Allemagne risque donc de devenir la 3<sup>e</sup> puissance nucléaire en Europe (la Grande-Bretagne étant considérée comme un simple « porte-avions » américain).

Il faut aussi prendre en compte le malaise franco-allemand sur le plan stratégique. Ce malaise n'est pas feint et dure depuis 2 ou 3 ans. L'Allemagne voue fidélité à l'Europe, aux États-Unis et à la RDA (et plus généralement à la Mittel-Europa). La France, quant à elle, a tout misé sur l'axe Paris-Bonn. Elle doit désormais s'appuyer elle aussi sur un trépied constitué par :

- de bonnes relations franco-allemandes ;
- une nouvelle solidarité atlantique car la Russie est encore une grande puissance militaire ;
- l'agglomération de l'Europe du Sud. Les Pays d'Europe du Sud ne doivent en aucun cas être méprisés compte tenu de leur population et du taux de croissance de leur économie. La France doit agréger l'Europe du Sud comme l'Allemagne est en train d'agréger l'Europe du Centre.

### L'argent

Je vous propose ici d'introduire le débat par quelques idées que je développe dans mon dernier livre.

- De nos jours, le capitalisme a triomphé de ses ennemis. C'est peut-être parce que rien ne le conteste que le capitalisme connaîtra désormais des tensions internes. Un fait essentiel, depuis quelques années, est l'ap-

parition de taux d'intérêt réel positif. Cela marque la fin d'un processus d'égalisation naturel qui faisait — au temps des fortes inflations — que les possédants s'appauvrisaient et que ceux qui s'endettaient, s'enrichissaient. L'aboutissement de ce processus est l'immense classe moyenne qui caractérise notre société actuelle. Celle-ci risque d'exploser à cause d'une trop forte rémunération du capital (environ 5 % après impôts). Le capital est aujourd'hui mieux rémunéré que le travail ne l'a jamais été.

La question de l'impôt sur la capital devient donc cruciale. L'impôt sur le capital sera au XX<sup>e</sup> siècle ce que l'impôt sur le revenu fut à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La fiscalité sur les successions doit être en outre révisée afin d'éviter un système héréditaire de transmission du pouvoir. Dans les pays anglo-saxons et particulièrement en Grande-Bretagne, les taux d'impôt sur le capital et sur les plus-values sont plus élevés qu'en France. Ces pays distinguent enfin la transmission de la richesse et celle du pouvoir économique qui ne peuvent se faire simultanément (cf. le rôle des fondations).

- La seconde idée que je souhaite vous soumettre à observer que le rôle du marché, après avoir été minimisé, est devenu l'unique référence. C'est aller un peu vite en besogne. Aux États-Unis, on constate que si le marché est la référence, celui-ci est encadré par des lois qui imposent des règles du jeu précis (sur la concurrence, etc.). Nous en sommes bien loin en France. Nous passons d'un capitalisme oligarchique à un capitalisme démocratique.

- Il y a encore quelques temps, le pouvoir de l'argent était contrebalancé par l'État et par l'intérêt général. Aujourd'hui, l'État est incapable d'être le contre-pouvoir de l'argent tant son appareil est en voie de disparition. Pour

contrecarrer l'argent et donc le secteur privé, l'État devrait être au moins aussi efficace que ce dernier. Or l'extrême centralisation, la dégradation du niveau des fonctionnaires, la mauvaise qualité des services publics interdisent à l'État de remplir son rôle. Le règne de l'argent interpelle donc l'État pour l'inciter à introduire en son sein les lois et les exigences de l'économie de marché. Et cela est une nécessité, sous peine de voir s'instaurer une société duale déchirée entre un secteur étatique en voie de « soviétisation » et un secteur privé efficace et dynamique.

Au-delà de l'État, c'est la **vertu** qui doit s'opposer au pouvoir de l'argent. En politique, celle-ci a un nom : le réformisme. Cette vertu devrait engendrer les réformes fiscales, administratives, et faire taire l'immense hypocrisie du système scolaire qui d'un côté prêche l'égalité et de l'autre favorise l'avènement d'une élite. La vertu devra aussi instaurer de nouvelles règles de droit fondées sur une jurisprudence spécifique, un encadrement du marché et une répression d'un phénomène en voie d'expansion : la corruption. Il va sans dire que cela passe par un financement transparent des partis politiques. Au niveau de l'argent économique, la pratique de la vertu est double : individuelle et institutionnelle. Dans le premier cas, la pratique de la vertu consiste à s'imposer des lois ce qui est l'affaire de chacun. Dans l'autre cas, cette pratique ne relève pas de la simple liberté individuelle ; un patron d'une entreprise de BTP, par exemple, peut-il refuser de verser des pots-de-vin au risque de perdre un contrat vital pour son entreprise et donc pour ses salariés ? C'est donc à l'État d'imposer la vertu.

# UNE VIE D'ÉCOLE

## ANACHRONIQUES D'UN SOIR...

**C'**était le 5 mai 1990. Sup de Co avait décidé de sortir de l'École avec un Gala nouvelle formule.

A 20 h 30, une foule de spectateurs intrigués découvrirent les charmes du Théâtre Altigone, où les Chevaliers du Fiel les attendaient pour un spectacle pas comme les autres. Tensions, angoisses, et rires étaient au rendez-vous.

A peine le temps de se sentir otage lors du « Détournement d'Avion » que la première escale de ce Gala prenait fin.

Puis ce fut dans l'obscurité de cette longue nuit de printemps que les invités se rendirent dans un lieu de magie et de lumière, à quelques kilomètres de là : Préserville. Ce fut pour eux que le Château David y retrouva ses fastes d'antan, dans une atmosphère toute anachronique.

A flâner dans les salons, dans la grande salle ou sur le parvis, on rencontrait les personnages mystérieux et décadents de la troupe des Bungalow Nimbus, hissés sur des échasses, réalisant des acrobaties toujours plus périlleuses, crachant le feu, ou surprenant au détour d'une allée.

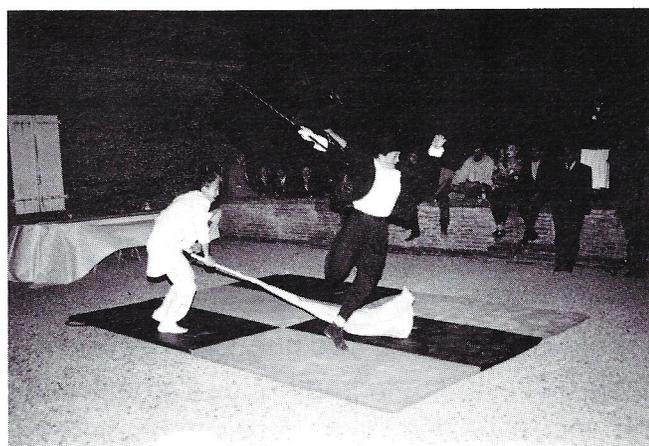
Carthamus et ses magiciens prenaient aussi part à la fête : et le rêve devint réalité pour tous ceux qui virent ce soir-là les frontières du possible s'estomper.

Les amateurs de musique et de lumière ne furent pas oubliés : c'est vers 2 h que fut tiré devant le château un feu d'artifice sans nul autre pareil. Quant aux mélomanes, ils eurent tout le loisir de retrouver, grâce au Gang de Nuit, l'ambiance New Orléans, le Free Jazz, et autres Be-Bops... à moins qu'ils n'aient préféré le piano bar du petit salon.

Et ce fut jusqu'à l'aube que l'on dansa dans la grande salle, où le champagne et le buffet étaient toujours les bienvenus.

Dans la brume du matin, un petit déjeuner nous fit prendre conscience que la magie d'un soir n'est qu'éphémère, mais que le souvenir de l'Anachronic' Gala restera dans bien des mémoires.

### Les organisateurs



UNE VIE  
ASSOCIA  
TIVE

**LES RECONNAISSEZ-VOUS ?  
LA PROMO 1958  
EN 2<sup>e</sup> ANNÉE  
(Année scolaire 56/57)**



*Canet - Fourniller - Acoca - Parson - Vilar - Sabas - Castello - Bagy - Nguyen - Souma - Fabre - Soulier - Agreze  
Durieux - Estival - Colson - Lacroix - Gagneau - Klopstein - Contat - Huynh - Lim - Igon - Vassal - De Pradier  
Pons - Sentense - Batut - David - Lemoine - Cancel - Pinson*

# RECHERCHE DE MATÉRIEL POUR LE BUREAU DES ÉLÈVES

Vous refaites vos bureaux, vous remplacez votre matériel ou votre mobilier professionnel ?

Vous voulez aider le Bureau Des Élèves ?

Le BDE recherche pour le réaménagement de son local : bureau, table de travail, armoires, photocopieur, petit matériel informatique...

CONTACT : Philippe KASSENBECK  
Président du BDE  
61 29 49 49

# PROMO 1989 ET PRÉCÉDENTES RETRAIT DES DIPLÔMÉS

Les diplômes de sortie de l'ESCT pour la promotion 1989 sont arrivés. On peut les retirer au Secrétariat des Études :

Tél. : 61 29 49 59  
61 29 49 07

Bien entendu ceux des promotions antérieures qui n'auraient pas eu le leur, peuvent le réclamer au même secrétariat.

# NOU VELLES BRÈVES

## NOS JOIES, NOS PEINES

### NAISSANCES



**Suzanne CAHUZAC** est heureuse d'avoir obtenu un frère, **PIERRE**, le 26 septembre 1989, de ses parents, **Catherine** et **Philippe** (Promo 80).

**Guillaume DELACOURT**, fils d'**Éric** (Promo 86) et de **Nicole**, est arrivé à bon port le 4 avril 1990.

**Marie-Pierre LACLAU** (Promo 84) et **Patrick MAROUBY** (Promo 84) annoncent la naissance de leur second garçon **Stanislas** le 7 avril 1990.

**Marie Edith** et **Patrick PLATON** (Promo 75) ont la joie de vous faire part de la naissance de **Clément** le 25 avril 1990.

**Marie-Noëlle PRUNET** (Promo 84) et **Frédéric PROUVOYEUR** se réjouissent de la naissance de **Baptiste** le 18 mai 1990.

**Isabelle** et **Serge de ANDOLENKO** (Promo 84) sont heureux de vous faire part de la naissance de leur second enfant, **Lara** le 20 mai 1990.

Nous souhaitons longue vie à cette génération et toutes nos félicitations aux parents.

### MARIAGE



Le 2 juin 1990, a eu lieu, à la chapelle en Serval (Oise) le mariage de **Nathalie CABON** (Promo 88) avec **Renaud DURANT de SAINT ANDRÉ** (Promo 88).

Félicitations à nos deux amis.



### DÉCÈS



**ELIE ACOCA** (Promo 1957) fait part du décès de son épouse **Éliane PINELLE**.

Nous présentons nos condoléances attristées à notre camarade et à sa fille **LAURE**.

# LES ANCIENS ÉCRIVENT

## LE RUGBY A L'ÉCOLE

Notre camarade **François GRAU**, promotion 47, rappelle que l'École Supérieure de Commerce de TOULOUSE a été championne de rugby sous son capitanat en 1946.

La composition de l'Équipe était la suivante :

AZEMA (46) 1	BOUSQUET (47) 2	ARCHIPPPE ou CASTILLO (46) 3
FABRE (48) 4	MENJUCK (46) 5	
GRAU (47) 6	PRAT (48) 8	ETCHEVEIRA (48) 7
DELRIEU 9	DOUMERGUE 10	
MOLY ou LAUNAY (préparatoire) 11	BOUBILA (préparatoire) 12	GUISSET (préparatoire) 13
		FROMENT (préparatoire) 14
	CHAUSSON 15	

Remplaçants : BONNERIE - CASSEDE.

(Voir photo ci-contre)

## LES ANCIENS ÉCRIVENT

L'Équipe de Rugby avait été créée par les élèves eux-mêmes encouragés et aidés par **Monsieur PRADES**, le Directeur de l'École.

Plusieurs de ces joueurs, élèves de préparatoire, de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> année ont joué dans des clubs de 1<sup>re</sup> division.

AZEMA	(1)	GRAULHET
CASTELLO	(2)	MAZAMET
MENJUCK	(5)	PAU (Section Paloise)
ETCHEVERIA	(7)	TOULOUSE (Stade Toulousain)
GRAU	(8)	Stade Toulousain et USAP
		(capitaine finaliste championnat 1953)
		ST-GIRONS (capitaine finaliste
		- championnat de France - 2 <sup>e</sup> division)
DELRIEU	(9)	CARMAUX
LAUNAY	(10)	Stade Toulousain - ALBI
BOUBILA	(12)	ST-GIRONS
FROMENT	(14)	Stade Toulousain
ARCHIPPE	(1)	R.C. TOULON

Les matchs du Championnat se disputaient devant un grand nombre de spectateurs, supporters et sympathisants des écoles.

La finale opposait l'École Supérieure de Commerce au Lycée LES VIOLETTES de TOULOUSE.

De nombreux dirigeants de clubs supervisaient ce match en vue d'éventuels recrutements de joueurs.

Notre École a-t-elle depuis remporté d'autres titres ?...

Cette équipe avait participé à de nombreux matchs de « propagandes » comme à St-GIRONS en particulier. Elle était demandée par plusieurs clubs en raison de la qualité de son jeu et de ses joueurs.

Les anciens se souviendront et seront heureux de ce rappel.

**M. François GRAU - Directeur**  
**Centre Hospitalier Général - 17019 LA ROCHELLE CEDEX**  
**Promo 47**



Gauche à droite : Debout : *Bonnery - Bousquet - Castillo - Azema - Prat - Fabre - Menjuck*  
Accroupis : *Guisset - Delrieu - Doumergue - Moly - Grau (Capitaine) - Boubila*

## LES ANCIENS ÉCRIVENT

---

Abdelmajid BENJELLOUN (Promo 67), directeur Central de la clientèle ENTREPRISE, à la BMCI CASABLANCA, nous dit qu'il espère bien recevoir un exemplaire de l'annuaire 90. Il ajoute :

*« Je me réjouirai de pouvoir être utile à tous les « SUP DE CO » de passage au Maroc dans le cadre de mes attributions actuelles. Un grand bonjour à tous les camarades de Sup de Co qui ont été pour beaucoup dans ma formation. »*



Marcelle FLECHE (Promo 38) considère « l'annuaire comme un retour dans le temps très intéressant » et ajoute le message :

« A vous les jeunes, bonne chance et dynamisme, je crois que l'École n'en est pas dépourvue. »



Faouly SYLLA (Promo 63), administrateur Général à la Présidence de la République à Conakry a présenté ses meilleurs vœux de réussite à la Direction de l'École aux Enseignants et aux Étudiants du Groupe ESCT.



Henri ALLA (Promo 31) écrit « L'annuaire m'a fait revivre l'époque de mes études. Je serai bien heureux si à travers votre revue je pouvais envoyer mes salutations à tous les camarades de la promotion 1931 ».

Voilà qui est fait !

# FINALE DE RUGBY

## ESC TOULOUSE - ESC TOURS : 16-15

### Sup de Co Toulouse : le doublé !



Après avoir éliminé HEC en demi-finale, Sup de Co Toulouse remporte donc pour la deuxième fois consécutive la Coupe de France de Rugby des Écoles de Commerce en battant Tours par 16 à 15.

Le match avait pourtant mal commencé puisqu'après deux essais de l'ailier Guyet, Toulouse était mené par 15 à 3 à 30 mn de la fin du match.

Mais la détermination des avants toulousains, la botte de l'ouvreur-capitaine Penent ainsi qu'un superbe essai de l'ailier Dupuy donnèrent finalement la victoire au quinze toulousain.

35 joueurs font partie de l'équipe de Rugby de Sup de Co Toulouse.

F. LANGIN, PH. PAIRAULT, F. IMBERT, L. GAUDIN, E. BAY, P. BLANCHARD, J.-M. MAGNAUDET, F. TILLOUS, G. COLLET, P. DALMOLIN, P. JACQUELIN, A. LLUTTERBUCK, J. PERICKMILER, P.-O. GRALL, A. OMGBA ZING, G. DETROUSSELLE, E. GUZMAN, C. CABARRY, H. FONRAGNOL, J.-M. PENENT (capitaine), X. COCULA, N. ANDRAL, S. SUZZONI, L. PETRI, L. DUPEYRON, E. DUPUY, P. BITTARD, A. CRADDOCK, L. VAXELAIRE, J.-P. CASTELLANI, F. FAURE, J.-P. LAMBERT, E. BOCA, P. BARREAU, P. PARRIES, J. CARDINEAU.

Soigneur : J.-L. LEFEBVRE DU PREY

Kinés : F. AMATO, R. BARREAU



## FINALE DE RUGBY 1990

ESC TOULOUSE - ESC TOURS : 16-15

Le talonneur  
figure de proue du  
pack Toulousain,  
auteur d'un bel  
essai à la suite  
d'un mouvement  
collectif  
en demi-finale.



Des avants  
Toulousains  
dont la fraîcheur  
physique et la  
motivation ont été  
déterminantes  
en fin de match.



Les joueurs et  
les supporters  
laissent éclater  
leur joie après un  
match à l'issue  
incertaine jusqu'au  
sifflet final.



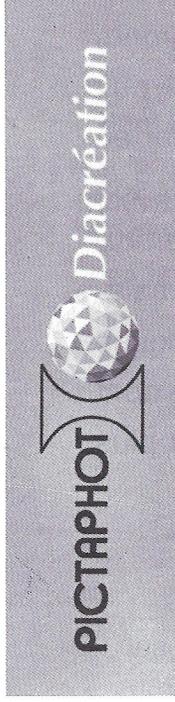
# LEC TURE

O ex-germaniste assidus, germanistes pratiquants, germanistes par obligation, souvenez-vous... Quelques heures hebdomadaires sous la férule de Monsieur Avénous au cours desquelles vous perfectionniez votre allemand pour certains et ou subissiez la torture de l'apprentissage pour d'autres. Les uns ralentissant les autres et les autres étouffant les uns.

Voici venu le moment de vous réconcilier autour d'un roman écrit par notre ancien professeur. Nous pouvons même associer les « hispanisants » à cette réconciliation : en effet *Et je l'ai dit au vent qui féconde la plaine...* (\*), relate la bataille de Camerone, vue par un intellectuel français. Sujet confidentiel à nos yeux certes mais ô combien épique, et c'est ce que notre romancier en herbe (car c'est un premier roman) a choisi pour faire éclater son talent dans un tourbillon de mots dont vous sortirez épuisé. Au-delà de la description, le lecteur assoiffé, affamé, blessé et malade pourra encore s'offrir le luxe de la réflexion avec les quelques forces qui lui restent. En bref, c'est un concentré (120 pages) dont vous ne pourrez sortir indifférent. A lire... et à relire un peu plus tard, pour en profiter pleinement.

---

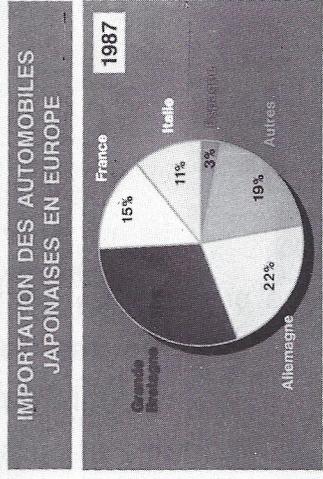
(\*) Presse de la Renaissance, collection Mots de passe



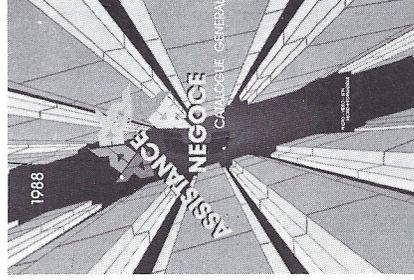
## POUR LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE

22/28 Allées de Bellefontaine - 31100 TOULOUSE  
Tél. : 61 41 11 01 - Télécopie : 61 41 12 75

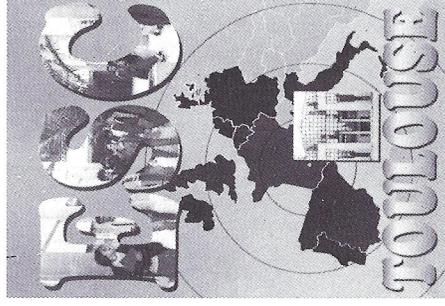
- POUR** — Présenter vos rapports d'activité ou bilan  
— Animer vos conférences ou réunions  
— Concevoir vos affiches ou plaquettes  
— Présenter un nouveau produit  
— Imaginer un logo



## LE GRAPHISME D'AFFAIRES PAR ORDINATEUR



## LE DESSIN D'ILLUSTRATION PAR ORDINATEUR



## LA COMPOSITION D'IMAGES PAR ORDINATEUR

***Cette page blanche  
attend...  
votre publicité !***



24, rue Nègreneys - 31200 TOULOUSE  
Dépôt légal n° 3421 - Août 1990

# AIDEZ-VOUS !

**COTISER A L'ASSOCIATION, C'EST SOUTENIR  
TOUS LES PROJETS DES ANCIENS,**

**C'EST NOUS AIDER A VOUS RENDRE SERVICE!**

Aujourd'hui, et grâce à vos cotisations, nous avons mis en place une **permanence** à l'École.

Nous avons organisé des journées de rencontre entre anciens, nous avons mis sur pied un service « PLACEMENT », nous éditons le numéro 9 de votre journal, nous avons sorti un annuaire de qualité...

**AIDEZ-NOUS A ALLER PLUS LOIN EN 1990 !**

# COTISEZ !



NOM : \_\_\_\_\_ PROMOTION : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE PERSONNELLE : \_\_\_\_\_

ADRESSE PROFESSIONNELLE : \_\_\_\_\_

Je joins un chèque libellé à l'ordre de l'Association des Anciens de Sup de Co Toulouse d'un montant de :

- 500 francs (cotisation couple)
- 350 francs (cotisation normale)
- 160 francs (cotisation promo 1989)

C.C.P. Toulouse 2 797 75 V

**COTISATION 1990**